

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 2 décembre 2013 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences : M. Claude Breault, maire
 MME Nicole Beaulieu, conseillère # 3
 Nadia Sheink, conseillère # 5
 MM. Michel Dubé, conseiller # 1
 Jean-Guy Beaulieu, conseiller # 2
 Roger Dubé, conseiller # 4
 Elzéar Lepage, conseiller # 6

Les membres présents forment le quorum.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Claude Breault, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

310-13 2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « *Affaires nouvelles* », les points suivants :

- 25.1 Hockey
- 25.2 Crèche vivante
- 25.3 Fabrique
- 25.4 Sécurité du Québec - Priorités
- 25.5 Lumières de rue
- 25.6 Remblai

Et que l'item « *Affaires nouvelles* » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la session
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 novembre 2013
- 4. Comptes
- 5. Correspondance
- 6. Transferts - Fosses septiques, réforme cadastrale..
- 7. Montant à pourvoir dans le futur
- 8. Taxes à recevoir – Lettre ultime et procédures de recouvrement
- 9. Déclaration des intérêts pécuniaires
- 10. Élections préfecture – Remboursement, ...
- 11. Nouveau pompier
- 12. Avis de motion – Code d'éthique et de déontologie des élus
- 13. Règlements d'urbanisme
- 14. Adoption du budget 2014 de l'OMH
- 15. OMH – Représentant municipal
- 16. Rôle d'évaluation 2015-2016-2017
- 17. Soumission pour location de machinerie
- 18. Demande commandite - Stage dans l'ouest
- 19. Club Quad Trans-Témis
- 20. Guignolée
- 21. Belvédère – Suivi
- 22. Pro-consigne Québec
- 23. Journée internationale des bénévoles
- 24. Association de l'ensemencement – Tournoi de pêche samedi le 11 janvier
- 25. Affaires nouvelles
- 26. Clôture de la séance

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
 Adoptée à l'unanimité des conseillers.

311-13 3. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 12 NOVEMBRE 2013**

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

D'accepter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 12 novembre 2013 tel que présenté.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
 Adoptée à l'unanimité des conseillers.

312-13 4. **COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS**

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

D'autoriser le paiement des comptes suivants en demandant d'abord plus de détails sur la Facture # 4302 de Samson Électrique;

COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS

Employés	Salaires	<u>21 947,10 \$</u>
Hydro-Québec	Électricité (3/10)	1 299,43
Hydro-Québec	Électricité (7/10) En 2012 : 3 077,82 \$	1 873,79
Telus Téléphone	368,49	
Shaw direct	Câble	56,59
Revenu Québec	Remises novembre 2013 (eur)	2 323,43
Revenu Canada	Remises novembre 2013 (eur)	339,09
Rodrigue Micheline	Conciergerie novembre + décès	745,00
Beaulieu Berthier	Anniversaire le 29 novembre (Réso 305-12)	50,00
Loisirs de Lac-des-Aigles	2e tranche 2013 – Réso 303-13	<u>6 000,00</u>
	Total autres	<u>13 055,82 \$</u>
TOTAL INCOMPRESSIBLES PAYÉS		<u>35 002,92 \$</u>

COMPTES À PAYER

1. Alarmes 911	Service surveillance garage et caserne	248,35 \$
2. Berthier Beaulieu	Déplacements patrouille et autres	259,72
3. Beaulieu Nicole	Remb. fleurs	45,99
4. Breault Claude	Déplacements	121,96
5. Construction Jaro	Plancher de béton, drain, et coffrage	3 627,00
6. Crevier lubrifiant	Huile hydraulique – Rétrocaveuse	350,21
7. Électronique Mercier	Service Paget inspecteur	124,17
8. Entreprises Bouchard (Les)	Régulateur	28,69
9. Équipement protection du Témis	Maintenance 35 extincteurs et achats de 2 de 10 lbs	495,32
10. Groupe Voyer inc.	Pièces - égout	66,56
11. Kopilab	Bloc de copies – photocopieur	404,37
12. Lavoie Francis	Déplacements intervention et pratique	64,93
13. Livre-tout	Messagerie	16,53
14. Magasin Coop de Squatec	Laine rose, clé station, moulures,...	129,69
15. Matériaux du Lac (Les)	Matériaux agrandissements	7 409,86
16. Métal A.P.	Rép. pompe égout, modifier pièce souffleur, rép tracteur souffleur	1 018,01
17. Meubles Tardif	Réfrigérateur caserne	570,00
18. Morin Denis	Déplac. réseaux (3/4 semaines)	140,99
19. Motion industries	Chaine et roulettes	1 346,42
20. MRC Témiscouata	Partage Internet 2013-2014	151,19
21. Peterbilt	Pièces – Ford 94	780,58
22. Pétroles JMB	Diésel (3399.5 L x 1,1890 \$/L 25-11-2013)	4 647,30
23. Pièces d'auto Rimouski	Pièces rétrocaveuse, chambre à air, balais (2)	215,99
24. Postes Canada	4 envois collectifs	142,88
25. Régie Intermunicipale des déchets	Service ordures et recyclage	4 945,43
26. Samson Électrique	Relocalisation filage, éclairage caserne – alimentation garage	5 839,85
27. Sélectoiles	Refaire filet à gravier et livraison	241,45
28. Serrurier Clef mobile	Pen dormant	243,69
29. Servitech	Proportion médiane	544,35
30. SAAQ	Immatriculation souffleur	347,21
31. Solution Témis	Papeterie	60,45
32. Würth	Pièces camion hiver et été	<u>769,42</u>
TOTAL COMPTES À PAYER		<u>35 398,56 \$</u>

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.

Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

02-12-2013

5. CORRESPONDANCE

- Reçu du Consortium Pelletier et Couillard, arpenteur géomètre une lettre demandant de leur transmettre les données que nous disposons sur nos propriétés dès que possible.
- Reçu de Mme Marie-Claude Robichaud son rapport portant sur la liste des personnes ayant versé des dons. Liste à zéro.
- Lettre de remerciement du comité du Gymkhana pour notre participation et générosité et espérant que nous serons des leurs pour plusieurs années encore. Site web : www.gymkhanalacdesaigles.com
- Avis de la MRC de l'adoption du règlement de contrôle intérimaire 02-07-05 modifiant le règlement sur l'implantation d'éoliennes.
- Suivi fait par Boralex que le projet éolien qui comptait au départ 11 éoliennes E-82 en comptera 10 du modèle E-92 donc la longueur des pales est plus grande ce qui produira autant d'électricité.

6. Suivi dans le dossier de Mme Lyse St-Pierre. Lettre de la MRC lui donnant jusqu'au 6 décembre pour enlever complètement les matériaux.
7. Reçu de la MMQ un courriel le 29 novembre nous annonçant que leur CA a approuvé le versement d'une ristourne de 3 millions, une hausse de 1 million par rapport à l'année dernière. Les membres recevront sous peu une lettre indiquant le montant de leur part individuelle.

313-13 6. **TRANSFERTS – FOSSES SEPTIQUES, RÉFORME CADASTRALE...**

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles transfère 10 000 \$ du surplus accumulé dans le Surplus accumulé affecté - Réforme cadastrale ainsi qu'un montant correspondant à l'excédent des dépenses pour fosses septiques sur les revenus fosses du surplus fosses soit 13 932 \$ - 8 952 \$ = 4 980 \$. Le solde du surplus accumulé affecté fosses sera d'environ 7 587 \$.

Et d'entériner le transfert aux revenus de 2013 d'un montant de 110 000 \$ provenant du surplus accumulé non affecté.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

314-13 7. **MONTANT À POURVOIR DANS LE FUTUR**

Destinataires : Tous les trésoriers et secrétaires-trésoriers des organismes municipaux
Expéditeur : M. Jean Villeneuve, directeur général
Date : Le 6 novembre 2013
Objet : **Changement de norme sur les paiements de transfert**

Une version révisée de la norme comptable sur les paiements de transfert est entrée en vigueur à compter de 2013 pour les municipalités. Les organismes municipaux touchés sont ceux qui reçoivent des subventions pluriannuelles du gouvernement du Québec, notamment pour le service de dette sur des emprunts contractés pour l'acquisition d'immobilisations. (Pour nous Bibliothèque et futures autres subventions TECQ,...)e

Résumé de la situation prévalant à compter du 1^{er} avril 2012 pour la TECQ

Les subventions pluriannuelles dans le cadre de la TECQ sont assumées :

Par le MAMROT	Pour la contribution du gouvernement du Québec pour service de dette approuvé à compter du 1 ^{er} avril 2012	⇒ Pour ces subventions, les organismes municipaux ne peuvent plus présenter de débiteurs dans leurs livres
---------------	---	--

Dans les situations concernant notamment la démarcation pour les intérêts et le capital, le MAMROT permet l'utilisation de la mesure d'appariement fiscal consistant à affecter le poste *Montant à pourvoir dans le futur*¹ (MPDF). Puisque les budgets de 2012 et de 2013 ne prévoyaient pas de telles affectations au MPDF, l'utilisation de la mesure pour équilibrer les résultats de l'exercice 2013 et de l'exercice comparatif 2012 au rapport financier 2013 nécessitera de faire adopter une résolution à cette fin par le conseil municipal avant le 31 décembre 2013. Puisque les montants réels d'affectations nécessaires pourraient être connus entre le 31 décembre et la date du rapport de l'auditeur indépendant, une résolution libellée de la façon suivante pourrait convenir :

Résolution type du MAMROT à adopter

Attendu que les régularisations comptables qui devront être apportées aux états financiers de 2013 de la Municipalité de Lac-des-Aigles pour tenir compte de la nouvelle norme sur les paiements de transfert entrée en vigueur en 2013, sont susceptibles d'engendrer un déséquilibre fiscal;

Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise le trésorier (ou secrétaire-trésorier) à inscrire aux états financiers de 2013 les affectations au poste « *Montant à pourvoir dans le futur* » nécessaires pour pallier ce déséquilibre, et à retraiter de la même manière l'exercice comparatif 2012. Les montants d'affectations, qui pourront être déterminés après la fermeture de l'exercice, mais avant la date du rapport de l'auditeur indépendant qui portera sur les états financiers 2013, ne pourront pas excéder les montants du déséquilibre fiscal directement engendré par l'application de la nouvelle norme. »

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

02-12-2013

315-13 8. **TAXES À RECEVOIR – LETTRE ULTIME ET PROCÉDURES DE RECOUVREMENT**

ARTICLE 1022: Cet article énumère les devoirs et obligations des secrétaires-trésoriers/directeurs généraux des municipalités locales. Voici ce que conseille la M.R.C. à ce sujet.

En décembre 2013 : Le secrétaire-trésorier de la municipalité locale confectionne une liste des contribuables endettés envers la municipalité. Cette liste renferme les données indiquées aux huit paragraphes de l'article 1022, notamment les noms, adresses, numéros de lots, rangs et cantons des propriétés ou numéro du cadastre réformé et tous les montants dus à la municipalité pour toutes taxes. La liste est ensuite envoyée à la Commission scolaire, afin de l'informer de son intention de vendre pour non-paiement de taxes. On demande alors à la commission scolaire de vérifier les adresses et de les corriger, s'il y a lieu, et de se préparer à fournir le montant des arrérages de taxes scolaires dues pour ces immeubles, à une étape ultérieure. La liste officielle est ensuite soumise au conseil qui l'approuve avec ou sans modification. Cette liste contient le nom et l'adresse des propriétaires, ainsi que la désignation complète des immeubles à être vendus (le numéro des lots, le nom ou le numéro de rang, le nom du canton, la circonscription foncière. Cette description, pour toute partie de lot doit indiquer les tenants et les aboutissants,... La liste doit de plus indiquer le numéro de publication du titre en référence au contrat enregistré au Bureau de la circonscription foncière ET LE MODE D'ACQUISITION (vente, donation, déclaration de transmission par décès, cession, etc.). Le conseil a la discrétion d'amputer des noms de cette liste. La résolution du conseil, en plus d'approuver la liste officielle et de demander à la M.R.C. de procéder, délègue quelqu'un pour assister à la vente et pour acquérir les immeubles au nom de la municipalité, si évidemment, il n'y a pas preneur. Il est très important de déléguer quelqu'un.

¹ À noter que ce poste sera renommé *Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir* aux formulaires du rapport financier 2013 et des prévisions budgétaires 2014.

Le 13 novembre 2013 la facture de pénalité adoptée à la réunion de novembre a été postée aux contribuables ayant des dus, ceux-ci avaient jusqu'au 2 décembre pour payer.

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles poste une lettre enregistrée et une autre non enregistrée d'avis ultime pour le paiement des comptes en souffrance 2013 pour ceux dont les comptes sont encore impayés au 2 décembre 2013 et qu'il n'y a aucune entente acceptée pour le paiement d'ici le 11 décembre 2013 (8 propriétaires).

Et qu'elle adopte, suite aux paiements ou ententes qu'elle recevra, la liste qui en résultera pour envoi à la MRC le 12 décembre prochain pour vente pour taxes non-payés tel que requis à l'article 1023 du Code municipal.

Qu'elle officialise cette liste des contribuables endettés envers la municipalité telle que présentée par la directrice générale et en autorise l'envoi à la Commission scolaire afin de l'informer de son intention de vendre pour non-paiement de taxes et demande à la commission scolaire de vérifier les adresses et de les corriger, s'il y a lieu, et de se préparer à fournir le montant des arrérages de taxes scolaires dues pour ces immeubles, à une étape ultérieure tel que requis dans la procédure de la MRC.

La Municipalité délègue le conseiller M. Michel Dubé ou l'inspecteur M. Berthier Beaulieu ou le maire M. Claude Breault pour assister à la vente et pour acquérir les immeubles au nom de la municipalité, si évidemment, il n'y a pas preneur.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

316-13 9. DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accuse réception de la déclaration des intérêts pécuniaires de M. Elzéar Lepage, conseiller au siège # 6.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

10. ÉLECTIONS PRÉFECTURE– REMBOURSEMENT,..

Informations à l'effet que la MRC nous remboursera un montant d'environ 1 000 \$ pour l'élection à la préfecture.

317-13 11. NOUVEAU POMPIER

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles engage officiellement M. Luc Caron comme pompier volontaire rétroactivement à la date de la dernière pratique du 24 novembre dernier.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

AVIS DE MOTION

12. AVIS DE MOTION - CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS

Selon l'article 13 de la Loi sur l'éthique, suite à l'élection générale du 3 novembre, la municipalité doit avant le 1^{er} mars 2014 adopter un Code d'éthique et de déontologie des élus révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification.

Avis de motion est donné par M. Elzéar Lepage, conseiller qu'à une prochaine séance du conseil sera adopté un règlement qui aura pour objet l'adoption du Code d'éthique et de déontologie des élus de Lac-des-Aigles révisé et il présente le projet de règlement.

02-12-2013

13. RÈGLEMENTS D'URBANISME

Plusieurs réunions sont à prévoir en 2014 car les nouveaux règlements d'urbanisme uniformisés pour toutes les municipalités de la MRC doivent être adoptés.

318-13 14. ADOPTION DU BUDGET 2014 DE L'OMH

Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte le Budget 2014 de l'OMH démontrant un déficit de 13 094 \$ pour une part municipale à payer de 1 309 \$, qu'elle paiera en un seul versement en janvier. (02-52000-963).

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

319-13 15. OMH – REPRÉSENTANT MUNICIPAL

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles nomme M. Jean-Guy Beaulieu, conseiller au siège # 2 comme représentant municipal pour finir le mandat de Mme Julie Ouellet jusqu'en juin 2015.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

320-13 16. RÔLE D'ÉVALUATION 2015-2016-2017

Servitech nous recommande une équilibrage du rôle d'évaluation pour 2015-2016-2017 car le rôle en cours ne représente pas pour l'ensemble un même niveau de valeur.

Notre rôle a été équilibré pour le rôle de 2012-2013-2014 avec la date de référence du 1^{er} juillet 2010 au coût de 12 948 \$.

Selon la loi, le rôle doit faire l'objet d'une équilibrage avant chaque dépôt (tous les 3 ans). Pour les municipalités de moins de 5000 habitants le rôle peut être reconduit si le rôle précédent a été équilibré.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande à Servitech de faire l'équilibrage du rôle pour 2015-2016-2017 afin de mieux refléter les mêmes niveaux de valeur et la réalité du marché.

Que le paiement soit effectué en 2 versements égaux en 2014 et en 2015.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

321-13 17. SOUSSION POUR LOCATION DE MACHINERIE

La Municipalité a demandé des soumissions par invitation auprès de 2 entrepreneurs de Lac-des-Aigles. L'ouverture des soumissions se fait publiquement à 19 h 30 à la séance du conseil de lundi 2 décembre 2013. Le nombre de soumissions reçues en 2013 est de une (1) d'Excavation Régis Bérubé.

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles avise le contremaître municipal M. Berthier Beaulieu d'utiliser la machinerie nécessaire selon le meilleur taux.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

322-13 18. DEMANDE COMMANDITE – STAGE DANS L'OUEST

Lettre du Cégep de Rivière-du-Loup pour Chloé Blier, étudiante en Techniques d'éducation à l'enfance demandant une commandite pour financer leur activité de stage dans l'ouest Canadien en avril prochain.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 100 \$ au nom du Cégep de Rivière-du-Loup dans l'organisation de ce Stage dans l'ouest canadien en 2014.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

02-12-2013

323-13 19. CLUB QUAD TRANS-TÉMIS

Lettre demandant un interlocuteur des dossiers Quad et motoneige.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate Mme Nadia Sheink, conseillère comme interlocuteur des dossiers Quad et motoneige de la Municipalité de Lac-des-Aigles.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

324-13 20. GUIGNOLÉE

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Comme en 2012, que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise le Club Optimiste à installer un sapin devant l'édifice municipal.

Elle accepte aussi de prêter gratuitement la salle du conseil samedi le 7 décembre 2013 pour la tenue de la Guignolée et aussi de défrayer le coût des frais de poste pour l'envoi collectif à cet effet.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

21. BELVÈDÈRE - SUIVI

Lors de la visite de M. Francis Malenfant au belvédère, étaient aussi présents M. Berthier Beaulieu, inspecteur et M. Jean-Guy Roy, propriétaire de la compagnie Excavation Jean-Guy Roy exploitant une carrière-sablrière près du site, il a été constaté que notre kiosque est situé dans l'emprise du Ministère des Transports et qu'en conséquence il ne sera pas déplacé.

325-13 22. PRO-CONSIGNE QUÉBEC

Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie la mission de Pro-Consigne Québec qui est de détourner de l'élimination le plus grand nombre de contenants qui soit et contribuer à hausser la qualité des matières recyclables récupérées en maintenant et en améliorant le système de consignation actuel et qu'elle adhère à Pro-Consigne Québec.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

326-13 23. JOURNEE INTERNATIONALE DES BÉNÉVOLES

En 1985, l'Assemblée générale des Nations Unies a institué la [Journée internationale des bénévoles](#) (JIB) LE 5 DÉCEMBRE dans le but de rendre hommage aux bénévoles et de saluer leur contribution et leur dévouement un peu partout dans le monde. Aujourd'hui, la JIB est célébrée partout sur la planète par les bénévoles eux-mêmes et les organismes bénévoles ainsi que par tous ceux et celles qui bénéficient directement du travail soutenu accompli par les bénévoles.

La Journée internationale des bénévoles est un moment opportun de souligner l'engagement social des bénévoles. Plusieurs organismes communautaires saisissent cette occasion afin de remercier leurs bénévoles. C'est à cette date que le prix Hommage bénévolat-Québec lance sa période de mises en candidature pour ce prix qui sera remis pendant la Semaine de l'action bénévole.

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite les bénévoles du Lac-des-Aigles en ce jeudi 5 décembre Journée internationale des bénévoles par un envoi collectif proposé par la MRC à cette occasion (Au verso sera mis celui de la Guignolée).

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

327-13 24. ASSOCIATION DE L'ENSEMENCEMENT – TOURNOI DE PÊCHE SAMEDI LE 11 JANVIER

Demande chalet 1 journée samedi le 11 janvier et le kiosque 2 jours et mot dans le Bulletin municipal.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de prêter un chalet samedi le 11 janvier à l'Association de l'ensemencement ainsi que le kiosque à la plage pour 2 jours.

De plus un article sera inclus dans le prochain Bulletin municipal.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

02-12-2013

25. AFFAIRES NOUVELLES

25.1 HOCKEY TÉMISCOUATA

Demande non retenue.

328-13 25.2 CRÈCHE VIVANTE

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de défrayer un envoi collectif pour annoncer la nouveauté pour Noël d'une Crèche vivante par les enfants de la paroisse St-Isidore de Lac-des-Aigles. Au verso sera annoncé le conte de Noël offert par la bibliothèque.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

329-13 25.3 FABRIQUE

Lettre demandant une aide pour le chauffage.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 1 000 \$ dont le don sera fait suite à la réception de leurs états financiers et la signature de la lettre de demande.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

25.4 SÛRETÉ DU QUÉBEC

À un déjeuner des maires avec les représentants de la SQ, jeudi le 5 décembre, les priorités de Lac-des-Aigles pourront être énoncées dont en voici quelques-unes : la vitesse, les camions lourds, les mécanismes de contrôle de la drogue,...

330-13 25.5 LUMIÈRES DE RUE

La lumière devant chez Frédéric Dubé n'est pas réparée.

Et celles devant être branchées par Hydro depuis plus d'un an ne le sont toujours pas.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles écrive au député M. Jean D'Amour pour lui demander son intervention dans ce dossier afin que le branchement soit réalisé par Hydro-Québec dans les plus brefs délais. c.c à Hydro-Québec.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

331-13 25.6 REMBLAI

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise la directrice générale à mandater Maître Jean-Pierre Chamberland à émettre une mise en demeure à Mme Lyse St-Pierre si après le délai de lundi 9 décembre elle ne s'est pas conformée à la lettre de M. Denis Bergeron, inspecteur de la MRC soit d'enlever 4 voyages de terre non autorisés.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

332-13

26. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 20 h 55, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de la séance est proposée par le maire Monsieur Claude Breault.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

Claude Breault
Maire

Francine Beaulieu
Directrice générale

=====

=====